

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 12808**

Intitulé

BTS : Brevet de technicien supérieur Conception et réalisation de systèmes automatiques

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CPC n° 3	Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

201 Technologies de commandes des transformations industrielles

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le technicien supérieur en Conception et réalisation de systèmes automatiques (CRSA) exerce son métier dans des entreprises de toutes tailles concevant, réalisant, ou exploitant des systèmes automatiques. Il peut intervenir dans de nombreuses activités du cycle de vie technique d'un système, de sa conception à son amélioration continue, dans un contexte réglementaire et normatif fortement contraint, tout en intégrant à la fois des préoccupations commerciales, économiques, de développement durable et de consommation énergétique. Il est un agent de maîtrise régulièrement amené à travailler dans le cadre de projets ou d'interventions techniques où ses compétences sont exploitées pour conduire en autonomie une équipe. En contact avec les utilisateurs, les clients, les services de l'entreprise, il met en oeuvre ses compétences relationnelles et de communication.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Activité transversale à plusieurs secteurs (exemples : production d'énergies, produits manufacturés, industrie cosmétique et de luxe, transports, etc.)

Technicien chargé d'études, concepteur de systèmes automatiques ou d'équipements automatisés, technicien de maintenance, technicien installateur, technico-commercial, chef de projets, chargé d'affaires, etc.

Codes des fiches ROME les plus proches :

I1302 : Installation et maintenance d'automatismes

I1301 : Installation et maintenance d'ascenseurs

H1208 : Intervention technique en études et conception en automatisme

Réglementation d'activités :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Conception préliminaire d'un système automatique - Conception détaillée - Epreuve professionnelle de synthèse : rapport d'activité en entreprise, conduite et réalisation d'un projet - Culture générale et expression - Anglais - Mathématiques, sciences physiques et chimiques appliquées

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est présidé par un enseignant-chercheur ou un inspecteur pédagogique régional de la spécialité. Il est composé à parts égales d'enseignants et de membres de la profession intéressée par le diplôme.
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE	X	idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 23 juin 2011 : première session 2013

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 95-665 du 9 mai 1995 portant règlement général du brevet de technicien supérieur

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

Base Relet Cereq

<http://www.cereq.fr>

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

<http://www.cndp.fr>

Lieu(x) de certification :**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**

Certification précédente : Mécanique et automatismes industriels